

Les étapes du projet portail math

Thierry Bouche et Jean-Luc Archimbaud Mathdoc

<http://www.mathdoc.fr/equipe>

5/10/2012 V0.2

Les étapes de ce projet peuvent évoluer dans le temps. Une version actualisée est accessible sur la page du projet : http://www.mathdoc.fr/projet_portail_math

Le projet portail math est décrit dans le document 'Projet de portail national pour les mathématiques - Note de cadrage' accessible dans la page ci-dessus. Ici nous décrivons plus en détail les étapes envisagées et les moyens en personnel nécessaires.

Les 4 étapes

Quatre étapes principales sont envisagées :

1. Définir l'organisation du projet, préciser le service à rendre (quoi ? pour qui ?) et les moyens humains nécessaires : 7/2012-12/2012
2. Mettre en place un portail maquette basé sur le CMS Drupal : 10/2012-8/2013 contenant des descriptifs précis et indexés de ressources et services disponibles, ressources et services situées ailleurs que sur le portail
3. Faire des choix techniques pour les services avancés : 3/2013-12/2013 en particulier sur les contrôles d'accès, recherches, indexations, formats... à utiliser sur le portail
4. Faire évoluer l'existant de la communauté et installer des services avancés (contrôle d'accès, recherches..) sur le portail : 5/2013-...

Les dates indiquées sont approximatives car n'ayant pas aujourd'hui un état complet des ressources humaines disponibles, il est impossible de s'engager sur des dates. De plus, ce type de projet collaboratif relie des éléments disparates qui ont leur propre vie. Il se doit d'être souple et agile. Ce phasage n'est pas figé.

Chaque étape ou sous-étape donnera lieu à un livrable pour bien baliser le travail effectué et valider les choix.

Les étapes sont décrites en détail dans les paragraphes ci-après.

Pour les étapes prévues, une évaluation des ressources humaines a été faite, ainsi qu'une description précises des tâches de ces personnes. Elle fait l'objet d'un document non public.

L'étape 1 : organisation, service à rendre, moyens

Cette étape consiste à monter une structure (légère) de projet et à mieux définir le service à rendre et les moyens humains nécessaires.

Actuellement le responsable scientifique, Thierry Bouche, et le responsable technique, Jean-Luc Archimbaud ont déjà été désignés. Pour l'organisation, il faut :

- Fixer la liste des partenaires : aujourd'hui : INSMI, UJF, RNBM, Mathrice, Mathdoc sont les partenaires initiateurs de ce projet. Des discussions sont en cours pour ajouter d'autres partenaires tels que INIST.
- Créer un comité de pilotage, représentatif des tutelles et des partenaires. Sa mission sera de définir ou valider les orientations du projet et d'assurer les ressources nécessaires. Les représentants INSMI, RNBM, Mathrice, Mathdoc sont déjà désignés.
- Former un groupe référent d'utilisateurs futurs, issus de laboratoires de mathématiques pour

représenter les futurs utilisateurs et donner un avis d'utilisateur à toutes les étapes. Un petit groupe formé de deux chercheurs, un doctorant, un ou deux documentalistes et un informaticien assurerait une assez bonne représentativité.

- Créer un comité technique regroupant toutes les personnes impliquées dans la réalisation de ce portail, à plein temps ou pour une partie de leur temps. Des membres de RNBM, Mathrice et Mathdoc sont déjà connus.

Le livrable de cette sous-étape sera une description de l'organisation et la tenue d'une première réunion, envisagée actuellement fin octobre ou début novembre 2012.

Pour mieux définir le service à rendre il faut que le comité de pilotage fixe un certain nombre d'objectifs et de choix stratégiques pour cadrer le projet avant qu'il ne démarre :

- Préciser la cible exacte du portail, c'est à dire les futurs utilisateurs : il est évident que ce seront les chercheurs, les documentalistes, les informaticiens des laboratoires de l'INSMI. Mais est-ce plus globalement toute la recherche en math qu'on vise ? uniquement en France ? uniquement francophone (portail bilingue ?) ? Les enseignants sont ils concernés ? Les étudiants, lesquels ? Doit il y avoir une partie grand public ?... Visiblement il y aura des cibles principales et d'autres annexes. Cette étude doit rester courte et pragmatique avec les moyens dont on dispose. Le livrable sera un court document décrivant les cibles avec leur priorité.
- Décider des ensembles d'objets qui seront accessibles via le portail avec des priorités.
Exemples :
 - Ressources documentaires en libre accès
 - Ressources documentaires négociées
 - Services (annuaire, agenda, outils collaboratifs...)
 - Sites Web structures institutionnelles et scientifiques
 - Autres sites Web intéressants

Si possible, il faudrait identifier quelles ressources intéressent quelles cibles. En parallèle il faut visiter les portails existants similaires pour recueillir des idées.

Le livrable de cette sous-étape sera un document décrivant les éléments avec la terminologie retenue et la structure de départ de la page d'accueil du portail maquette (cf. ci-après).

La dernière sous-étape sera de définir les ressources disponibles mises à disposition par chaque partenaire, ceci sera stipulé dans un document (faisant office de livrable).

L'étape 2 : maquette avec les descriptions des objets accessibles

Concrètement cette étape commence par l'ouverture d'une plate-forme Drupal, maquette du portail, hébergée à Mathdoc, accessible uniquement aux participants au projet. Tout le travail ci-dessous sera réalisé dynamiquement sur cette maquette.

Le travail à faire est de décrire progressivement tous les objets retenus précédemment sous forme de fiches descriptives avec des informations comme :

- La description de l'élément (ressource documentaire ou service ou...)
- Un lien vers le site où on peut accéder à cet objet
- La personne à contacter pour avoir plus d'informations
- Des éléments de volumétrie, de statistiques de consultation-utilisation, de pérennité
-

Ces fiches formeront le catalogue des objets accessibles. Pour chaque type d'objet une structure de fiche sera à définir. Les fiches accessibles via la maquette du portail feront office de livrable.

En parallèle de ces rédactions, une classification des éléments avec une arborescence et/ou des mots-clés devra être faite. Le livrable sera la finalisation de l'arborescence et de l'indexation sur la maquette du portail.

Dans cette construction, l'ergonomie du portail sera volontairement très primaire, le plus neutre possible, pour se concentrer sur le contenu et pas sur la présentation.

Lorsqu'un nombre conséquent de ressources et de services seront décrits avec une classification et des mots-clés, le comité de pilotage pourra éventuellement décider d'ouvrir cette maquette à la communauté. Si c'est le cas il faudra, avant l'ouverture :

- Un travail d'ergonomie avec un spécialiste
- La finalisation des traductions et la validation de la version anglaise (si c'est une fonction demandée)
- La validation complète par le groupe d'utilisateurs référents

Et après l'ouverture, recueillir et analyser les retours d'utilisateurs.

Le livrable sera un portail satisfaisant pour les utilisateurs (une sorte de répertoire des ressources utiles & disponibles pour les mathématiciens travaillant en France).

L'étape 3 : choix techniques pour les services évolués du portail

Pour intégrer des services évolués sur ce portail il est nécessaire de faire des choix techniques. Entre autres, il faut définir :

- Pour l'accès aux ressources documentaires négociées (et peut-être certains services)
Quel référentiel d'identification principal utiliser : un annuaire LDAP ? celui de Mathrice ?
Quelle méthode d'authentification principale : fédération d'identité ? Laquelle ou lesquelles ?
Qui la-les gèrent ?
Faut il plusieurs référentiels et plusieurs méthodes d'authentification ?
- Pour les fonctions de recherche (pour les documents à distance), doit on installer une recherche
Sur les textes intégraux des ressources documentaires listées ?
Sur des métadonnées des éditeurs qu'on intégrerait et modifierait-compléterait ?
Avec des mots clés locaux ?
Faut il plusieurs méthodes de recherche ?
- Pour une indexation, faut il
Créer un thésaurus particulier ?
Classifier des mots-clés ? Créer une arborescence de mots-clés ?
...
- Quels standards retenir pour
Ce qui est lié aux documents : formats
Les interfaces d'accès : API

Ces choix se feront en tenant compte des besoins du portail, des compétences techniques des partenaires mais aussi des choix faits par les plates-formes plus grandes comme ISTEEX ou EuDML. L'idéal étant de se caler au maximum sur des standards publiés pour des services comparables.

Le livrable sera un ou des document(s) décrivant clairement les choix.

L'étape 4 : évolution de l'existant et services avancés

Des portails documentaires, des bases de données, des services existent (mathdoc, mathrice,

RNBM...). Ils seront accessibles via le portail math. Pour chacun, il faudra décider, avec les acteurs concernés, comment les faire évoluer pour les intégrer dans ou les interconnecter avec le portail math. Cela sera très progressif et nécessitera des évolutions du portail mais aussi de l'existant. On peut envisager de réaliser :

- Un planning général d'évolution de l'existant
- Pour chaque évolution un projet d'évolution

Les livrables seront le planning et les descriptifs des n projets d'évolution.

En parallèle il faudra installer progressivement des services avancées, qui suivront les choix faits précédemment :

- Un ou plusieurs contrôle d'accès utilisables par les serveurs de ressources documentaires négociées et par certains services accédés via le portail
- Une ou des recherches évoluée(s) sur tout ou partie des ressources et services
- ...

Ces migrations et la mise en place de ces services seront progressifs, peut-être sur plusieurs années. Le livrable sera le portail opérationnel avec chaque nouveau service avancé opérationnel.

A noter que dans cette phase 4 un très gros travail d'adaptation ou de développement de logiciel pour les interfaces et les outils nécessaires aux services évolués doit être prévu. Concrètement cela veut dire du développement logiciel.